

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 1 • Numéro 4 • Décembre 2005 / Janvier 2006

UN ACCÈS ÉLARGI AUX SERVICES MÉDICAUX

La clinique Médimax offre maintenant des services médicaux sans rendez-vous et des consultations avec rendez-vous aux usagers du CSSS Jeanne-Mance. Bonne nouvelle, les médecins acceptent aussi de recevoir de nouveaux patients et ils peuvent prendre en charge certaines clientèles vulnérables. Des services de radiologie et d'autres relatifs à des spécialités sont disponibles sur place. La clinique est située au Complexe Desjardins, Basilaire 1, 4^e étage. Le personnel peut être joint au (514) 287-2683. Les heures d'ouverture actuelles sont du lundi au jeudi, de 8 h à 21 h, et le vendredi de 8 h à 17 h.

PSYCHOLOGIE ET SOUFFRANCE

Le *Jeanne-Mance* tient à souligner la participation de Frédéric Doutrelepon, psychologue à l'équipe jeunesse, qui a dirigé le dernier numéro de la *Revue québécoise de psychologie*. Cette édition de 294 pages est entièrement consacrée à la souffrance. Bien que la revue s'adresse plus particulièrement aux psychologues et aux personnes qui ont régulièrement recours à la psychologie dans l'exercice de leur profession, certains articles pourraient intéresser des intervenants du CSSS Jeanne-Mance puisque divers professionnels y ont collaboré. Lucie Biron, agente de relation humaine au CLSC des Faubourgs, y signe un article sur la souffrance des intervenants. La revue peut être consultée au centre de documentation du CLSC des Faubourgs, rue Sanguinet.

À L'OCCASION DU TEMPS DES FÊTES...

La directrice générale, Chantale Lapointe, se joint aux membres du conseil d'administration pour souhaiter à chaque employé du CSSS Jeanne-Mance un heureux temps des fêtes. L'année 2005 a été particulièrement fébrile, en raison des nombreux changements occasionnés par la fusion des 15 installations. La direction tient à souligner la volonté et la détermination du personnel à maintenir des services de qualité pendant cette période de turbulence. Que ce temps d'arrêt bien mérité vous soit des plus bénéfiques.

DE RETOUR EN FÉVRIER 2006 !



Dans ce numéro

2

L'URFI du Centre d'hébergement Jacques-Viger

3

La Fondation CSSS Jeanne-Mance distribue ses premiers fonds

4

Nouveau : la boîte aux lettres

Le CLSC du Plateau Mont-Royal est agréé pour trois ans



Le Conseil canadien d'agrément des services de santé a agréé le CLSC du Plateau Mont-Royal pour une deuxième période consécutive de trois ans.

À LA SUITE DE LA VISITE D'ÉVALUATION effectuée en septembre dernier, le Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS) a agréé le CLSC du Plateau Mont-Royal pour une deuxième période consécutive de trois ans. Cet agrément confirme les efforts que le CLSC a faits pour maintenir et améliorer la qualité des services offerts.

« Depuis la dernière visite, l'organisme a su, dans un contexte de changement majeur, maintenir et élaborer des services de haute qualité », peut-on lire dans le rapport du CCASS. « Les différentes clientèles rencontrées, de même que les partenaires, sont unanimes à dire que le CLSC du Plateau Mont-Royal est un établissement à la hauteur des attentes de la population. »

Pour la période 2005-2008, le CCASS fait des recommandations qui permettront au CLSC du Plateau

tenant compte de plusieurs éléments, notamment les soins prodigués et la prestation de services ainsi que les pratiques en matière de gestion de l'information, de gestion des ressources humaines, d'administration et de gestion de l'environnement. L'évaluation externe est faite par des visiteurs qui utilisent les mêmes normes. Cette visite permet d'obtenir une évaluation externe objective qui peut être comparée avec les résultats de l'autoévaluation.

Rappelons que d'autres installations du CSSS Jeanne-Mance ont aussi obtenu un agrément : le CLSC des Faubourgs (Conseil québécois d'agrément), le Centre d'hébergement Jacques-Viger et les Centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési (agrément du Conseil canadien d'agrément des services de santé).

Les rapports d'étape du projet d'organisation clinique maintenant disponibles

AU DÉBUT DE NOVEMBRE, CHAQUE GROUPE DE TRAVAIL a présenté un rapport sur l'avancement des discussions qui ont eu cours dans les neuf programmes cliniques et les trois programmes de soutien. Sous la forme de fiches de suivi, ces rapports portent sur les étapes franchies depuis le lancement du projet, le 16 septembre dernier, et celles qui sont prévues jusqu'à la mi-décembre, les bons coups réalisés, les difficultés rencontrées ainsi que l'appréciation des rencontres.

Les groupes de travail ont tenu entre deux et cinq rencontres. De façon générale, le climat des discussions était agréable et les échanges fructueux. Les résultats atteints à ce jour sont variables. Certains groupes ont tracé le portrait de la clientèle dans leur domaine respectif, d'autres ont fait l'inventaire des services offerts sur le territoire, y compris les protocoles, les ententes et les mécanismes d'orientation des patients.

Les rapports soulignent que la composition des groupes de travail, formés de représentants de divers milieux — organismes communautaires, personnel du CSSS, établissements régionaux, milieux scolaire et municipal, etc. —, facilite

le partage d'information, aide à comprendre les modes de fonctionnement et à cibler les points à améliorer. D'ici la mi-décembre, chaque groupe devrait être en mesure de déterminer des cibles et des priorités d'action dans son domaine.

Parallèlement à ces rencontres, la directrice générale, Chantale Lapointe, a fait des consultations internes auprès du personnel, des syndicats, de l'ensemble des cadres du CSSS et de leurs associations. Les comités d'usagers, le conseil multidisciplinaire, le conseil des infirmières et infirmiers ainsi que celui des infirmières et infirmiers auxiliaires, le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, les organismes communautaires et les partenaires institutionnels du CSSS ont également été invités à transmettre leurs commentaires sur les principes directeurs, le portrait de la population et les enjeux.

La composition des groupes de travail et les rapports d'étape sont disponibles à www.csssjeannemance.ca, section « Projet d'organisation clinique ».

Le partage d'information entre les membres des groupes de travail s'avère utile pour comprendre les modes de fonctionnement existants et cibler les points à améliorer.

La clinique des jeunes de la rue : cinq ans déjà!

EN NOVEMBRE, LA CLINIQUE DES JEUNES DE LA RUE a fêté son cinquième anniversaire, en compagnie d'une centaine de partenaires et d'intervenants du CSSS Jeanne-Mance. C'était aussi l'occasion de lancer le nouveau dépliant qui présente, entre autres, le mandat des intervenants de la clinique, la composition de l'équipe ainsi que les services offerts à des centaines de jeunes de la rue chaque année.

La clinique des jeunes de la rue a vu le jour à l'automne 2000. Elle fait partie des programmes famille-enfance-jeunesse du CSSS Jeanne-Mance et est située rue Sanguinet, dans le CLSC des Faubourgs. Une deuxième équipe du CLSC du Plateau Mont-Royal offre aussi des services aux jeunes, dans les locaux de l'organisme Le Ketch Café, rue Saint-Denis.

Les intervenants de la clinique se sont donné le mandat de fournir des services de santé et des services psychosociaux adaptés aux besoins des jeunes de la rue,



des jeunes marginaux et de ceux qui vivent une situation qui risque de les conduire dans la rue. Tous les jeunes y ont accès dans un délai raisonnable, peu importe qu'ils soient en transit sur l'île de Montréal — avec ou sans adresse de domicile — et ne possèdent pas de carte d'assurance maladie. Ils peuvent aussi prendre une douche à la clinique, du lundi au vendredi, entre 13 h et 16 h 30, et recevoir

des services de dentisterie.

Le dépliant sur la clinique est disponible à www.csssjeannemance.ca, section « Publications ».

JOURNÉE MONDIALE SIDA

Plus de 18 000 Québécois vivraient avec le VIH

EN 2005, ON ESTIME QUE PLUS DE 18 000 QUÉBÉCOIS vivraient avec le VIH. De ce nombre, une personne sur trois ne le saurait pas. La Journée mondiale sida, qui s'est tenue le 1^{er} décembre, était une occasion de témoigner du soutien et de la compassion à ces personnes, particulièrement celles qui habitent le territoire du CSSS Jeanne-Mance.

Les progrès de la science ont rendu le sida moins visible aux yeux de la population. L'arrivée de thérapies hautement efficaces contre l'infection par le VIH a grandement modifié l'évolution de la maladie vers le sida, en améliorant la qualité de vie ainsi que la survie des personnes infectées par le VIH. Par contre, cette avancée constitue un obstacle majeur aux efforts de prévention, la crainte de mourir du sida étant moins présente.

Faute de symptômes, plusieurs personnes ne se doutent pas qu'elles sont porteuses de l'infection par le VIH et qu'elles peuvent la transmettre. Toute personne

qui croit avoir été exposée au VIH lors d'une relation sexuelle ou du partage de matériel d'injection devrait envisager de passer un test de dépistage. Il est important de connaître son état afin de freiner la transmission de l'infection et de suivre un traitement précoce qui aide à retarder l'apparition du sida.

Le CSSS Jeanne-Mance offre un service de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang, dont le VIH. De plus, les intervenants font de la prévention relativement à l'usage du condom et à l'utilisation de matériel d'injection stérile.



Les traitements du VIH : progrès et incertitude

En dépit des progrès réalisés dans le traitement de l'infection par le VIH, le sida demeure une maladie grave et incurable. De plus en plus de complications sont associées aux thérapies antirétrovirales, notamment des anomalies du métabolisme des sucres et des graisses pouvant favoriser le développement de maladies cardiovasculaires, une déminéralisation des os, sans oublier les effets secondaires de la médication, tels que des nausées, de la diarrhée, de la fatigue, etc. En outre, l'usage prolongé de la médication peut entraîner des problèmes d'observance thérapeutique et, à la longue, des formes de résistance aux traitements.

Les personnes vivant avec le VIH sont confrontées à plusieurs problèmes qui contribuent à leur isolement social. Qu'il suffise de mentionner les difficultés touchant la réinsertion sociale et le retour au travail, la vie sexuelle et la peur de révéler son état. Les campagnes de sensibilisation n'ont malheureusement pas dissipé les préjugés liés au fait d'être « celui qui n'a pas su se protéger au moment opportun et qui peut infecter d'autres personnes ». Il est donc crucial de poursuivre les efforts de sensibilisation. On peut consulter la campagne de communication du MSSS sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang à www.msss.gouv.qc.ca/itss.

Le sida au Québec

Actuellement, on estime que :

- 1 400 nouveaux cas d'infection par le VIH sont signalés chaque année;
- plus de 18 000 Québécois vivent avec le VIH, et une personne sur trois l'ignore;
- malgré l'amélioration des traitements, une centaine de personnes meurent du sida annuellement.

CENTRE D'HÉBERGEMENT JACQUES-VIGER Pleins feux sur la réadaptation fonctionnelle intensive

QUE CE SOIT APRÈS UN ACCIDENT vasculaire cérébral ou une fracture de la hanche, le retour à domicile à la suite d'un séjour à l'hôpital peut s'avérer difficile. Les activités de la vie quotidienne prennent parfois une toute autre dimension. Se nourrir, s'habiller, aller à l'épicerie, monter et descendre un escalier peuvent alors représenter un défi de taille. C'est ici que la réadaptation intensive entre en jeu.

L'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) du Centre d'hébergement Jacques-Viger est un programme régional unique au sein du CSSS Jeanne-Mance qui vise à assurer le retour à domicile, dans les meilleurs délais possibles, des personnes âgées ayant séjourné dans un hôpital de soins de courte durée. L'URFI s'adresse

aux personnes âgées de 65 ans et plus ou à des usagers plus jeunes qui présentent un profil géro-geriatrique et possèdent un potentiel de réadaptation et de retour à domicile.

Une équipe d'intervenants travaille selon une approche globale et interdisciplinaire en vue de développer les capacités maximales des usagers, tout en fournissant les services médicaux et cliniques requis.

Les personnes hébergées temporairement à l'URFI se voient donc offrir un programme de réadaptation personnalisé en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts, des particularités de leur domicile et du soutien dont elles disposent. Elles réapprennent les gestes de la vie quotidienne à l'aide d'exercices et de simulations, lesquelles sont effectuées dans des locaux aménagés spécifiquement à cet effet. Ainsi, un local tient lieu de cuisine, un autre de salle de bain, etc.

Bien que le but ultime du programme soit le retour à domicile de la personne, les intervenants travaillent avec les CLSC et des organismes communautaires en vue d'adapter, si nécessaire, le domicile de cette personne en fonction de son état de santé et de ses déficits. Une fois de retour à la maison, elle peut bénéficier des services de soutien à domicile de son CLSC ainsi que des services de l'hôpital de jour du Centre d'hébergement Jacques-Viger.

L'URFI s'inscrit donc dans le cadre des orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), qui favorise le maintien des personnes dans leur milieu de vie naturel. Les services de réadaptation devraient toutefois subir une transformation au cours de la prochaine année, qui pourrait nécessiter de revoir les façons de faire. Les patients peuvent compter sur une équipe d'intervenants spécialisés en géro-geriatrie pour recevoir des soins et des services adaptés à leurs besoins.

Le Centre d'hébergement Jacques-Viger est la seule installation du CSSS Jeanne-Mance qui dispose d'une URFI.



Monter et descendre un escalier peut être tout un défi pour un patient en réadaptation.



L'atelier cuisine de l'URFI où tous les gestes de la vie quotidienne peuvent être simulés.

Nomination de la commissaire locale aux plaintes

LA DIRECTION GÉNÉRALE du CSSS Jeanne-Mance annonce l'entrée en fonction de Nadine Mailloux à titre de commissaire locale aux plaintes. Elle remplace Michèle Bernier depuis le 1^{er} novembre dernier.

M^{me} Mailloux est titulaire d'une licence en droit et d'un certificat en relations industrielles. Elle a été avocate dans des cabinets privés



pendant quelques années avant d'occuper des postes relatifs au traitement des plaintes dans le réseau de la santé, notamment à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal et à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Elle a également été conseillère externe au CHSLD Centre-Ville de Montréal. On peut joindre Nadine Mailloux au (514) 525-1900, poste 6207.

Les membres des conseils élus

AU COURS DE L'AUTOMNE, LES DIVERS CONSEILS DU CSSS JEANNE-MANCE ONT TENU DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EN VUE DE NOMMER LES MEMBRES DE LEURS COMITÉS EXÉCUTIFS PERMANENTS. VOICI LA LISTE OFFICIELLE.

Comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

- Lucie-Paule Doyon, présidente, Centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne
- Marie-Claude Rioux, vice-présidente, CLSC du Plateau Mont-Royal
- Denise Fréchette, secrétaire, CLSC des Faubourgs
- Paul Pelletier, trésorier, CLSC des Faubourgs
- Hélène Laperrière, CLSC Saint-Louis du Parc
- Fereydoun Mahdavian, Centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési
- Véronique Nally, CLSC Saint-Louis du Parc
- Quoc KietTang, Centres d'hébergement Jacques-Viger, Ernest-Routhier et Dorion
- Nguu Tu Tran, Centres d'hébergement Saint-Charles-Borromée et L'Âge-d'Or

Comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers

- Mario Bilodeau, président, CLSC des Faubourgs
- Christian Gilbert, vice-président, Centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne
- Fleurette Laguerre, secrétaire, Centres d'hébergement Jacques-Viger, Ernest-Routhier et Dorion
- Diane Lalonde, représentante du CECIAA
- Annie Gravel, CLSC du Plateau Mont-Royal
- Lynda Lecours, CLSC Saint-Louis du Parc
- Daniel Legault, Centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési
- Carole Vignis, Centres d'hébergement Saint-Charles-Borromée et L'Âge-d'Or

- Michel Chagnon, directeur des soins infirmiers
- Chantale Lapointe, directrice générale

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

- François Soucisse, président, CLSC des Faubourgs
- Chantale Huard, vice-présidente, Centres d'hébergement Jacques-Viger, Ernest-Routhier et Dorion
- Suzanne Malo, secrétaire, Centres d'hébergement Jacques-Viger, Ernest-Routhier et Dorion
- Suzanne Bourbonnais, CLSC du Plateau Mont-Royal
- Brigitte Bolduc, Centres d'hébergement Saint-Charles-Borromée et L'Âge-d'Or
- Philippe Giguère, CLSC des Faubourgs
- Jean-Marc Séguin, CLSC Saint-Louis du Parc
- Marie-Thérèse St-Jean, CLSC du Plateau Mont-Royal
- Nathalie Vacri, Centres d'hébergement Saint-Charles-Borromée et L'Âge-d'Or

Comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers auxiliaires

- Diane Lalonde, présidente, Centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési
- Andrée Paradis, vice-présidente, Centres d'hébergement Saint-Charles-Borromée et L'Âge-d'Or
- Christiane Gagnon, secrétaire, Centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne
- Sonia Thériault, Centres d'hébergement Jacques-Viger, Ernest-Routhier et Dorion

La Fondation CSSS Jeanne-Mance distribue ses premiers fonds

C'EST AVEC FIERTÉ QUE LES MEMBRES du conseil d'administration de la Fondation CSSS Jeanne-Mance ont procédé à la remise officielle d'un don totalisant 73 000 \$, lors de l'activité Reconnaissance des employés du Centre d'hébergement Jacques-Viger, le 16 novembre.

Un chèque au montant de 38 000 \$ permettra à 40 résidents adultes en perte d'autonomie du Centre d'hébergement

Jacques-Viger de faire un séjour dans un camp de vacances, un instant de rêve et un moment d'évasion précieux dans leur vie quotidienne. La Fondation a aussi remis un second chèque de 35 000 \$, grâce auquel 150 enfants de familles défavorisées pourront effectuer un séjour à la campagne, dans un camp de vacances, l'été prochain. Il s'agissait du premier don depuis la fusion des fondations.



Nicole Hamelin (assise), présidente du comité des usagers; Denis Chevalier, technicien en loisirs; Diane-Isabelle Poirier, directrice des services à la clientèle; Camille Nault, conseillère en milieu de vie et responsable des services multidisciplinaires; Jean-François Gauthier, récréologue; Luce Moreau, pdg de la fondation; Andrée Méthot, récréologue; Chantal Lavallée, technicienne en loisirs; Pierre Dansereau, vice-président de la fondation.



Viviane Bouchard, chef des programmes famille-enfance-jeunesse; Luce Moreau, pdg de la fondation; Pierre Dansereau, vice-président de la fondation; et Josée Boudreault, travailleuse sociale.

À chaque employé sa carte d'identité

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES a entrepris une vaste opération en vue de délivrer une carte d'identité personnalisée aux quelque 3000 employés du CSSS Jeanne-Mance. Les séances de photographie ont débuté le 29 novembre et se poursuivront jusqu'au 15 décembre 2005.

«Je désire rappeler que chaque employé devra porter sa carte d'identité en tout temps pour des raisons de sécurité et d'identification», a expliqué la directrice générale, Chantale Lapointe. «Tant les usagers que les membres du personnel sont en droit de savoir si vous êtes un

employé du CSSS ou un visiteur, et de connaître votre nom et votre fonction.»

L'horaire des séances de photographie est affiché dans chaque installation. Une fois produites, les cartes d'identité — assorties d'une pince et d'un cordon détachable — seront envoyées aux responsables de sites qui les distribueront aux employés. Il faut donc prévoir un délai de quelques semaines après la prise des photos. En 2006, la Direction des ressources humaines précisera les modalités de délivrance de la carte d'identité ainsi que la procédure à suivre en cas de perte.

À L'AGENDA

Le mercredi 7 décembre 2005

CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS
Centre d'hébergement Jacques-Viger
Salle D-202 • 8 h 30

CONSEIL D'ADMINISTRATION
CLSC du Plateau Mont-Royal
Salle S-016 • 18 h

Le mercredi 14 décembre 2005

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE
CLSC des Faubourgs-Sanguinet
Salle 451 • 17 h

Le lundi 19 décembre 2005

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
CLSC du Plateau Mont-Royal
Salle 343 • 9 h

Le mercredi 11 janvier 2006

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE
CLSC des Faubourgs-Sanguinet
Salle 451 • 17 h

Le vendredi 13 janvier 2006

CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS
Centre d'hébergement Jacques-Viger
Salle A-106 • 8 h 30

Le mercredi 18 janvier 2006

CONFÉRENCE
*Intervenir en violence conjugale:
la démarche d'une équipe interdisciplinaire
en périnatalité*
Diane Bernier, du CRI-VIFF
Lieu à déterminer • 12 h à 13 h 15

Images de l'activité Reconnaissance des employés du Centre d'hébergement Jacques-Viger

LE 16 NOVEMBRE, À LA GRANDE CHAPELLE, avait lieu une activité de reconnaissance à l'intention d'une soixantaine d'employés du Centre d'hébergement Jacques-Viger. La direction a souligné l'apport exceptionnel de personnes qui ont été 20, 25 ou

30 années à l'emploi de l'établissement, ainsi que le départ à la retraite d'une douzaine de membres du personnel. Elle a également remercié les employés qui ont quitté le centre d'hébergement pour travailler ailleurs dans le CSSS Jeanne-Mance

ou qui ont fait d'autres choix de carrière. C'est dans une ambiance chaleureuse que les jubilaires ont eu leur moment de gloire. Un grand merci à Claude Poirier,

chef des services de buanderie et de salubrité, qui a donné son temps et prêté ses talents de photographe pour immortaliser cet événement.



À L'EMPLOI DEPUIS 20 ANS • De gauche à droite : Bernadette Valméra, Thérèse Lagacé, Gilles Lavoie, France Pelletier, Serge Périgny, Sylvie Demers, Chantal Denis, France Beaulieu, Jocelyne Tardif. Absents : Josée Dufresne, Serge Dumont, Louise Gendron, André Herbeuval, Diane Langlois, Louis Léveillé, D' Yona G. Likongo et Martine Montambault.



À L'EMPLOI DEPUIS 25 ANS • Michel Poirier, Mario Lepage, Sylvie Guyot, Daniel Brisebois, Marie-Paule Labrecque, Diane Bruneau, Marie-Andrée Nelson, Jeannine Perron, Denis Chevalier. Absents : Linda Beauchemin, Lucie Lapierre, Huguette Laplante, Michel Lepage, Gilbert Turcotte.



À L'EMPLOI DEPUIS 30 ANS • Monique Potvin et Robert Albert Bouchard. Absents : Joseph Eugène, Danièle Jodoin et Pauline Surprenant.

LES HEUREUSES RETRAITÉES • Ghislaine Mayrand, Joaquina Batista, Nicole Lacerte. Absentes : Jocelyne Bachand, Monique Bérubé, Lucie Dupras, Ginette Galarneau, Ghislaine Gaudreault, Mireille Guillaume-Dieuve, Pauline Nazaire, Nicole Patenaude, Françoise Sanesac.



LES EMPLOYÉS AYANT QUITTÉ OU TRAVAILLANT AILLEURS DANS LE CSSS JEANNE-MANCE • Jocelyne Beranek, Michèle Dauphin, Marie-Ève Lemieux, Lise Bessette, Sylvie Bouchard, Sylvie Girard. Absents : Gaston Béliveau, Louise Gauthier, Manon Leclerc, Sylvie Miron, Michel Poissant, François Savard, Micheline Sylvestre.

LA BOÎTE AUX LETTRES

CETTE TRIBUNE EST OFFERTE AUX LECTEURS DU JEANNE-MANCE QUI SOUHAITENT DONNER LEUR OPINION OU FAIRE DES COMMENTAIRES SUR DIVERS SUJETS OU ÉVÉNEMENTS DE LEUR CSSS. LA RÉDACTION SE RÉSERVE LE DROIT DE PUBLIER DES EXTRAITS SEULEMENT SELON L'ESPACE DISPONIBLE. POUR NOUS ÉCRIRE : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca.

Je donne ici mon impression de la visite guidée organisée au mois de septembre 2005. J'ai beaucoup apprécié cette tournée car, à mon point de vue, ce fut très enrichissant. On est passé devant différents centres et maisons d'hébergement fusionnés, et la guide a su nous relater l'histoire de chacune des maisons concernées.

... J'ai retenu qu'Émilie Gamelin n'était pas une religieuse comme je l'ai toujours pensé, mais bien une femme de grand cœur qui s'est penchée sur la misère humaine de l'individu et qui a su, par sa grande générosité, amener ce cher couvent au stade qu'il est aujourd'hui.

Le Village gai doit son appartenance non seulement aux hommes gais, mais aussi aux femmes lesbiennes de plus en plus nombreuses. Le repère des itinérants, un grand emplacement et majestueux édifice pour tant de gens en détresse. La maison pour les jeunes adolescentes enceintes, rue Fullum, une belle initiative pour ces filles... L'idéal, pour moi, serait de visiter chacune de ces maisons. Je recommanderais cette visite guidée à tous les employés.

Micheline Goutier, Centre d'hébergement Émilie-Gamelin

Encore cette année, les résidents de l'unité spécifique de type 2 au 5-6B du Centre d'hébergement Émilie-Gamelin ont profité d'un séjour à la Base de plein air l'Étincelle, à Saint-Alphonse-de-Rodriguez. Depuis six ans, les résidents et le personnel ont la chance de partir en vacances ensemble pendant trois jours. Être dans un autre contexte nous permet de découvrir une facette différente de chacun, et souvent nous avons d'agréables surprises.

Notre clientèle est composée de 95 % de patients schizophrènes âgés entre 45 et 98 ans. Partager notre intimité 24 heures sur 24 avec eux nous permet de sortir du milieu institutionnel de la santé mentale et enrichit notre lien thérapeutique.

Faire du tir à l'arc avec des résidents agressifs, marcher en forêt avec des résidents en fauteuil roulant, faire un tour de bateau ponton avec des patients agités, amener une personne multihandicapée en calèche au coucher du soleil, tels seront les sujets de discussion des prochains mois.

Travailler en santé mentale peut être très exigeant, et réaliser une telle activité nous donne l'énergie et la motivation pour continuer, année après année.

L'équipe du 5-6B du Centre d'hébergement Émilie-Gamelin

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION : Sylvie Vallières • RÉDACTION : Sylvie Vallières, Martine Dubois, Luce Moreau, Richard Cloutier
RÉVISION : Françoise Turcotte • CONCEPTION DE LA GRILLE GRAPHIQUE : Enigma communications inc. • CONCEPTION GRAPHIQUE : Jean Frenette Design • IMPRESSION : Impression Paragraph Inc.
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca
À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.